

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Band:</b>	22 (1992)
<b>Artikel:</b>	Les communistes genevois, Léon Nicole et le Komintern dans les années trente
<b>Autor:</b>	Studer, Brigitte
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1002524">https://doi.org/10.5169/seals-1002524</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES COMMUNISTES GENEVOIS, LÉON NICOLE ET LE KOMINTERN DANS LES ANNÉES TRENTE

par Brigitte STUDER

---

En mars 1921, lorsque les communistes se séparent du Parti socialiste suisse, la division se fait nettement plus à gauche en Suisse romande que dans la partie alémanique du pays. Le nombre des adhérents genevois à la Troisième Internationale est restreint: tout au long des deux décennies de l'entre-deux-guerres, la section genevoise du Parti communiste suisse (PCG) ne compte qu'une soixantaine de membres au plus, contre un millier d'adhérents socialistes<sup>1</sup>. Sur le plan électoral, les résultats des communistes genevois sont aussi insignifiants que leurs effectifs. Seul un peu plus d'un électeur sur cent (1,1%) vote communiste en 1931 dans la cité de Calvin, alors que 45,2% apportent leur voix aux socialistes. En comparaison, le parti communiste obtient

---

<sup>1</sup> Sources et témoignages s'accordent sur ce chiffre. Cf. la lettre de Jean Vincent au secrétariat du Parti communiste suisse, du 21 janvier 1932 (Archives de Jules Humbert-Droz, Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds (ci-dessous: AHD), 001834); Marie-Madeleine GROUNAUER, *La Genève Rouge de Léon Nicole 1933-1936*, Genève, 1975, p. 177; Claude TORRACINTA, Bernard MERMOD, *Genève, 1930-1939. Le temps des passions*, Genève 1978, p. 41. — Les effectifs du PSG varient entre 1073 membres en 1928, 2441 en 1934 et 1111 en 1937 (Parti socialiste suisse, *Rapports de gestion*, 1928-1937). — Les principales sources concernant le communisme helvétique se trouvent à Berne, aux Archives fédérales (ci-dessous: AF), à La Chaux-de-Fonds (voir ci-dessus) et à Moscou, au Centre russe pour la conservation et l'étude de documents de l'histoire contemporaine, Archives du Komintern (*Rossijskij Centr Kranenija i Izučenija Dokumentov Novejšej Istorii*). Anciennement: Archives centrales du parti auprès du CC du PC de l'Union soviétique, ci-dessous: RCKIDNI). Nous avons pu obtenir une partie de ces fonds de la part de M. Spielmann, que nous tenons à remercier ici, pour la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

au même moment 15,1% des suffrages à Bâle et 7,1% en ville de Zurich<sup>2</sup>. Aux élections cantonales de novembre 1930, les communistes ne recueillent que 0,7% des voix; 200 électeurs seulement ont voté pour eux<sup>3</sup>. Avec une constance affligeante pour les premiers concernés, à savoir les candidats communistes, leur électorat n'oscille qu'autour de quelques centaines: 277 en 1922, 357 en 1925, 195 en 1928 ou 256 en 1931. Ce n'est qu'aux élections pour le Conseil national de 1935 que le parti améliore son score et obtient 655 voix (2,1%). Le succès est toutefois de courte durée, puisqu'en 1939 il ne pourra plus se présenter comme parti communiste, ayant été interdit entre-temps<sup>4</sup>. Pourtant, en 1943/1944, lorsque le Parti communiste suisse sera recréé sous le nom de Parti du Travail, il sortira de la clandestinité sous la forme d'un parti de masse. Genève sera un de ses bastions; les communistes occuperont 36 des 100 sièges au Grand Conseil durant la première législature d'après-guerre<sup>5</sup>.

Comment expliquer cette évolution? Aux facteurs conjoncturels généraux — rappelons que l'engouement pour l'Union soviétique après la bataille de Stalingrad et le prestige que retire le Parti communiste français de la Résistance profitent à l'ensemble des partis communistes —, il faut ajouter un facteur singulier à Genève: le rôle clé du leader socialiste Léon Nicole. C'est en effet le progressif rapprochement de l'ancien employé postal, rédacteur des quotidiens socialistes *Le Travail* et *Le Droit du Peuple* et chef du gouvernement cantonal de 1933 à 1936, qui est à l'origine de l'essor du communisme genevois et, dans une moindre mesure, du communisme vaudois et neuchâtelois.

Personnalité complexe sinon contradictoire, Léon Nicole (1887-1965) exerce un ascendant incontestable sur le socialisme romand<sup>6</sup>. Partisan de la

<sup>2</sup> Chiffres cités in Peter STETTLER, *Die Kommunistische Partei der Schweiz (1921-1931)*, Bern 1980, p. 347. Cf. également notre thèse: *Un parti sous influence. Le Parti communiste suisse, une section de l'Internationale, 1931 à 1939*, Lausanne 1994, p. 400 (à paraître).

<sup>3</sup> François-Xavier PERROUD, *La vie parlementaire dans le canton de Genève de 1929 à 1933*, Fribourg, 1972, pp. 156-166; cf. également Alex SPIELMANN, *L'aventure socialiste genevoise, 1930-1936. De l'opposition à l'émeute. De l'émeute au pouvoir. Du pouvoir à l'opposition*, Lausanne 1981, p. 32.

<sup>4</sup> *Annuaire statistique suisse*, Berne 1934, p. 408, 1938, p. 399 et 1940, p. 403.

<sup>5</sup> Erich GRUNER, *Die Parteien in der Schweiz. Geschichte, neue Forschungsergebnisse, aktuelle Probleme*, Bern, 1977, p. 148.

<sup>6</sup> La biographie de Léon Nicole reste à écrire. Le lecteur intéressé trouvera de nombreuses indications dans le portrait dessiné par Pierre JEANNERET, in: *Dix grandes figures du socialisme suisse*, no 2, édité par le Parti socialiste vaudois, Lausanne, 1992, pp. 35-40.

révolution d'Octobre, mais opposé aux fameuses «21 conditions d'adhésion», il ne devient pourtant que peu à peu le chef de file de l'aile gauche du parti socialiste<sup>7</sup>. Dès la fin des années vingt, il domine la gauche genevoise. Mais son radicalisme se heurte à la modération d'un Charles Rosselet et d'un André Oltramare, et ses positions le mènent régulièrement au bord de la rupture avec le Parti socialiste suisse. Impétueux dans ses choix politiques, il est également pour une large part imprévisible. Fougueux tribun populaire, venu du syndicalisme, il ne craint pas de payer de sa personne. Ainsi, en 1933, il est condamné à six mois de prison. Il est adulé par les uns comme leur leader incontestable, mais haï par les autres en tant que dangereux révolutionnaire et fauteur de trouble, car avant d'être un homme politique et un chef de gouvernement, Léon Nicole reste un militant. Fait peu connu, mais significatif: au moment de quitter le Conseil d'Etat, il emporte de nombreux dossiers du Département de justice et de police du canton de Genève qui pourraient nuire à ses coreligionnaires<sup>8</sup>. Ses adversaires lui rendent d'ailleurs bien son ardeur dans la lutte des classes. En février 1943, une délégation du Conseil d'Etat genevois demande au Conseil fédéral d'ordonner l'expulsion du Vaudois dans son canton d'origine. Demande à laquelle les autorités fédérales répondent par la négative<sup>9</sup>. Sans doute non dénué de naïveté dans ses choix politiques, Nicole ne résiste guère aux explications schématiques et parfois simplistes. Il n'est pas non plus insensible aux attractions du pouvoir sur les masses. Comme de nombreux autres dirigeants de gauche, mais à la notable différence du responsable communiste alémanique durant les années 1939 à 1947, Karl Hofmaier, il ne recherche aucunement l'enrichissement personnel. Idéalisme donc, mais aussi une certaine vanité: deux traits de caractère dont les communistes sauront user avec profit.

<sup>7</sup> Les «21 conditions d'adhésion» sont adoptées au cours du 2<sup>e</sup> congrès mondial de l'Internationale communiste en 1920. Elles servent de «cadenas sur la porte de l'Internationale» (Zinov'ev), qui doit en fermer l'accès aux sociaux-démocrates de droite.

<sup>8</sup> Ces dossiers ont notamment trait aux événements de novembre 1932. Ils sont découverts lors de la fermeture et de la séquestration de la Coopérative d'imprimerie de Genève, le 9 avril 1941. (Cf. le procès-verbal de la commission du Conseil national chargée de discuter l'exclusion du parlement de Léon Nicole et Jacques Dicker, Vitznau, des 28 au 30 avril 1941, in: AF, E 4001 (C) 1, vol. 205.)

<sup>9</sup> Lors de cette séance le 8 février 1943, le procureur général de la Confédération Franz Stämpfli se demande en revanche s'il n'y aurait pas lieu d'adoucir les mesures décrétées contre la Fédération socialiste suisse tout en renforçant celles contre Nicole. Car, plus le parti sera interdit longtemps, plus se renforceront les liens entre socialistes et communistes genevois. Une seconde séance, le 5 mai, n'aboutira pas non plus à des mesures concrètes. (AF, E 4001 (C) 1, vol. 206).

Vu l'influence déterminante de Léon Nicole sur le socialisme genevois, il convient de ne pas sous-estimer l'importance de son rapprochement du communisme. Si celui-ci est connu, les étapes de cette réconciliation sont cependant restées dans l'ombre. Nous proposons d'examiner les principales phases de ce mouvement, double, puisqu'il provient autant de Nicole lui-même que des communistes. Il ne s'agit toutefois pas d'une évolution linéaire, mais plutôt d'un mouvement heurté. En effet, le rapprochement est freiné à maintes reprises, parce que les protagonistes principaux se meuvent dans un champ triangulaire dont les pôles sont formés par l'Internationale communiste, le Parti socialiste suisse et les formations bourgeoisées de Genève. A des degrés divers, ce sont ces acteurs qui délimitent la marge de manœuvre tant des communistes que de Léon Nicole et de la gauche socialiste genevoise.

### **L'année 1932: Le rapprochement manqué**

Sans conteste, l'année 1932 représente un moment charnière dans l'évolution politique de Léon Nicole. On peut avancer deux raisons à cela. D'abord, c'est à cette époque qu'ont lieu les premiers contacts organisationnels de Léon Nicole avec le communisme et que s'établissent des liens avec des personnalités dirigeantes soviétiques et surtout un échange régulier avec le quotidien *L'Humanité*. Ensuite, le Parti communiste suisse tente de se rapprocher du dirigeant socialiste, à l'instant précisément où l'Internationale impose définitivement aux communistes helvétiques sa ligne ultrasectaire envers les socialistes de gauche.

On ne peut dater exactement l'engouement de Léon Nicole pour l'Union soviétique. Toujours est-il que dès la fin des années vingt, les deux quotidiens que rédige le leader genevois se montrent de plus en plus favorables à l'URSS. Or, la sympathie envers la «patrie du socialisme», mais surtout les initiatives en sa faveur qu'il développe ne sont pas nécessairement considérées d'un bon œil par le Parti communiste suisse. Depuis son 6<sup>e</sup> congrès en juillet-août 1928 et surtout depuis son 10<sup>e</sup> plénum en juillet 1929, l'Internationale suit une ligne de confrontation violente avec les socialistes, dite de «classe contre classe» ou de la «troisième période». D'après le Komintern, des guerres civiles, des révolutions et même l'instauration de la dictature du prolétariat sont à

l'ordre du jour. Face à ce danger, la bourgeoisie recourt apparemment au fascisme. Seule la politique de la social-démocratie et des directions syndicales qui préconisent une entente avec les forces démocratiques — adjectif que les communistes n'écrivent qu'avec des guillemets — retiendrait les masses d'adopter la solution révolutionnaire. Dans l'optique communiste, les sociaux-démocrates parviendraient ainsi à sauver, une fois de plus, le capitalisme. Il conviendrait donc de les ranger parmi les adversaires, autrement dit les «ennemis de classe». Toujours selon l'Internationale, les socialistes de gauche joueraient un jeu particulièrement pernicieux dans cet affrontement, puisqu'ils utiliseraient un langage révolutionnaire pour leurrer les ouvriers alors qu'ils mèneraient en réalité une politique de trahison de leur classe.

Lorsqu'au printemps 1931, des socialistes genevois, dont Léon Nicole et André Ehrler, annoncent dans *Le Travail* (28.3.1931) la fondation d'un groupement des Amis de la Russie soviétique, le Parti communiste suisse est doublement alarmé. Il est d'abord dépassé par la rapidité de cette initiative, car, ainsi que le secrétariat national siégeant à Bâle l'écrit à la section genevoise, «nous sommes en train d'organiser dans la Suisse les Amis de la Russie soviétique et de créer une organisation centrale en liaison avec l'organisation internationale»<sup>10</sup>. Mais il doit encore empêcher les socialistes de contrôler cette nouvelle organisation. Deux jours plus tard seulement, la direction nationale du PCS revient donc à la charge auprès des communistes genevois: «Nous venons de lire (*Drapeau Rouge*) que la séance constitutive aura lieu le [9] avril. [...] Il faut y participer. Evidemment c'est le parti qui doit avoir l'initiative et la direction, mais pas d'une façon mécanique et rigide, mais par notre bon travail dans le sens de mobiliser le plus grand nombre de gens (surtout des intellectuels qui au dehors doivent paraître comme les dirigeants et *non* le parti comme tel)»<sup>11</sup>. Les tentatives des communistes d'arracher les rênes de direction aux socialistes «nicoléens» sont perpétuelles. Il en résulte une méfiance réciproque qui ne se limite nullement aux Amis de l'URSS, comme la nouvelle organisation sera bientôt nommée.

---

<sup>10</sup> Lettre du secrétariat du comité central du PCS au Parti communiste genevois, 2 avril 1931, in: AF, E 4320 (B) 1, vol. 28.

<sup>11</sup> Lettre du 4 avril 1931, in: *ibid.* (Ce sont les auteurs qui soulignent.)

Par ailleurs, une semblable tension s'exprime également à travers les relations que Nicole entretient avec Anatolij V. Lunačarskij (1875-1933), commissaire du peuple à l'Instruction publique après la révolution d'Octobre et depuis 1929 ambassadeur en Espagne, qui séjourne en Suisse au début des années trente pour une tournée de conférences<sup>12</sup>. Les rapports entre les deux hommes sont si bons apparemment que le Soviétaire confie au Genevois qu'il considère la politique des communistes suisses comme erronée, alors qu'il approuve celle des socialistes genevois. Il va de soi que Nicole, agacé par les constantes querelles avec les communistes locaux, s'empresse de publier ces paroles d'un haut diplomate soviétique. Ce qui n'est évidemment pas du goût du Parti communiste suisse. Le secrétaire politique du parti, Jules Humbert-Droz, s'en plaint en août 1932 devant une commission du secrétariat pour les pays d'Europe centrale. Comment le PCS peut-il combattre les Nicole et autres Bringolf, s'insurge-t-il, si les représentants soviétiques font de telles déclarations?<sup>13</sup>

Sans aborder le problème sous cet angle, Humbert-Droz touche néanmoins une difficulté majeure que rencontrent les communistes dans ces années: l'incohérence foncière de la politique de l'Internationale communiste envers le socialisme européen. Les partis communistes ont une approche contradictoire des organisations socialistes du fait qu'ils veulent leur arracher des membres, voire des responsables politiques, et les gagner à leurs propres rangs tout en les vilipendant. Ils oscillent ainsi entre la dénonciation des leaders de gauche et les démarches en vue de les courtiser. Dans le contexte international de la montée du nazisme, les pressions pour trouver un terrain d'entente pour l'ensemble du mouvement ouvrier augmentent d'autant, soit par calcul tactique, soit par intelligence sincère de l'urgence de ce pas. Quel qu'en ait été le motif, Humbert-Droz tente en tout cas une révision dans ce sens. D'abord sur le terrain de l'analyse, en juin 1932, lorsqu'il propose au comité central du PCS un texte de résolution qui rappelle aux délégués que «l'ennemi principal» après tout n'est pas à chercher du côté des socialistes de

<sup>12</sup> Dieter KLÄY, *Schweizerisch-russische Wechselbeziehungen in der Zwischenkriegszeit (1914-1939) — Diplomatie, Wirtschaft, Kultur*, mémoire de licence inédit, Saint-Gall 1989, p. 105. — Cf. également AF, E 5795/345.

<sup>13</sup> Discussion au secrétariat pour les pays d'Europe centrale, le 11 août 1932 au soir, in: RCKIDNI, 495, 28, n° 210.

gauche – en dépit de leur phraséologie quelque peu ronflante — mais bien du côté de la bourgeoisie.<sup>14</sup> Mal lui en prend. Avec l'autorité conjuguée des principaux fonctionnaires du secrétariat pour les pays d'Europe centrale et du secrétariat politique du comité exécutif, l'Internationale le rappelle violemment à l'ordre en août 1932. Plus encore, il est publiquement condamné par le 12<sup>e</sup> plénum de septembre pour cette «déviation», à savoir son «opportunisme de droite». Une campagne est lancée à son encontre dans la presse du Komintern, afin de dénoncer sa «plateforme internationale». Son cas est encore aggravé par sa demande de collaborer avec Léon Nicole. Il propose en effet l'unification de deux manifestations, une communiste, prévue pour le 1<sup>er</sup> août, et une autre, socialiste, agendée au 28 juillet, les deux ayant pour thème la lutte contre la guerre impérialiste et la politique de la II<sup>e</sup> Internationale (socialiste) et le soutien à l'URSS. Son initiative est toutefois bloquée par l'instructeur de l'Internationale alors en Suisse, le Hongrois «Alex», qui se nomme en réalité Alexander Simon Grünbaum et se fait appeler Sándor Nógrádi (1894-1971)<sup>15</sup>. Ce dernier oppose son veto<sup>16</sup>.

Or, parallèlement à la condamnation de Jules Humbert-Droz, se déroulent les préparatifs pour le «congrès international de guerre contre la guerre», sous l'orchestration chevronnée de Willi Münzenberg qui agit dans les coulisses et celle, publique, de l'écrivain communiste Henri Barbusse<sup>17</sup>. Prévue initialement à Genève, la rencontre est finalement déplacée à Amsterdam — ville qui lui donnera son nom — après la publication d'un arrêté du Conseil d'Etat genevois, le 6 juillet 1932, interdisant sa tenue sur le territoire du canton. Ce geste du gouvernement genevois est sans conteste encouragé par l'intervention du prési-

<sup>14</sup> Cette résolution est publiée in *Archives de Jules Humbert-Droz: Les partis communistes des pays latins et l'Internationale communiste dans les années 1923-1927*. Publié sous la direction de S. Bahne. Édité par Casto del Amo et Bernhard Bayerlein, avec une introduction de Bernhard Bayerlein, Internationaal Instituut voor sociale Geschiedenis-Amsterdam (ci-dessous: *Archives de Jules Humbert-Droz*, III), Dordrecht/Boston/ London, 1988, pp. 316-341 (document 471).

<sup>15</sup> On trouvera d'autres informations sur «Alex» dans notre thèse, *op. cit.*, pp. 144-150.

<sup>16</sup> AHD, 000034; RCKIDNI, 495, 91, n° 178. Cf. également *Archives de Jules Humbert-Droz*, III et V (volume qui paraîtra aux Editions Chronos à Zurich en 1994), ainsi que notre thèse et les Mémoires de Jules Humbert-Droz, *Dix ans de lutte antifasciste, 1931-1941* (ci-dessous: *Mémoires*, III), Neuchâtel, 1972, pp. 48 sq.

<sup>17</sup> Cf. Babette GROSS, *Willi Münzenberg. Eine politische Biographie*, Stuttgart 1967, pp. 235-240.

dent de l'Union des sociétés patriotiques, le colonel Odier qui, le 15 juin 1932, attire l'attention de l'exécutif cantonal sur la préparation du congrès, planifié pour le 1<sup>er</sup> août. Dans sa lettre, il prédit d'importants troubles de l'ordre public. «Si les partisans avoués de la guerre révolutionnaire viennent se livrer à leur manifestation de propagande chez nous, le jour de notre fête nationale, ce serait une telle provocation que des désordres auraient sûrement lieu»<sup>18</sup>. Quant à l'Internationale ouvrière socialiste (IOS), elle prend d'emblée ses distances par rapport au congrès, qu'elle considère comme une «mancœuvre de front unique de l'Internationale communiste»<sup>19</sup>. La plupart des journaux socialistes suisses suivent cette ligne. Dans *La Sentinelle*, Ernest-Paul Graber remarque à propos du congrès que «les communistes empoisonnent toutes les grandes causes dans le seul dessein d'obtenir des possibilités d'atteindre les forces socialistes»<sup>20</sup>. C'est précisément ce que les organisateurs communistes ont réussi avec Léon Nicole, qui titre dans *Le Travail* du 25 août «En route pour le congrès d'Amsterdam». Avec quelques autres socialistes suisses, dont le Vaudois Maurice Jeanneret-Minkine, le leader genevois participe en effet au congrès<sup>21</sup>. Ce qui équivaut à une rupture de discipline de son parti; il en sera blâmé au cours d'une séance du comité directeur en octobre<sup>22</sup>. Adolf Sturmthal, le secrétaire de l'IOS, adresse même une lettre ouverte à Léon Nicole pour son attitude qu'il qualifie de contraire aux «intérêts d'unité du prolétariat»<sup>23</sup>.

Autant la présence de Nicole à Amsterdam introduit un élément de discorde dans ses rapports avec le parti socialiste, autant il se rapproche des communistes. Ses bonnes relations avec plusieurs dirigeants du Parti communiste français datent de ce moment. C'est en automne 1932 également que s'instaure une collaboration journalistique entre *Le*

<sup>18</sup> AF, E 4320 (B), vol. 14.

<sup>19</sup> Cf. la lettre de Friedrich Adler à Romain Rolland, publiée in *Internationale Information*, 11 juillet 1932.

<sup>20</sup> 22 juillet 1932.

<sup>21</sup> Cf. Pierre JEANNERET, *Un itinéraire politique à travers le socialisme en Suisse romande. La vie du Dr Maurice Jeanneret-Minkine (1886-1953)*, Lausanne 1991, p. 308.

<sup>22</sup> Cf. le compte rendu de la séance in *Volksrecht*, le 10 octobre 1932.

<sup>23</sup> Adolf STURMTHAL, «Ein Brief an Léon Nicole», in *Rote Revüe*, n° 9, novembre 1932, pp. 86-90. — Cf. également Pietro NENNI, «Amsterdam und der Mythos des revolutionären Krieges» in *Rote Revüe*, n° 5, janvier 1933, pp. 169-174.

*Travail et L'Humanité*, l'organe du Parti communiste français. Et finalement, dès cet instant, les publications du Komintern, telle la *Correspondance Internationale*, accordent une grande attention — la plupart du temps favorable — à l'activité du socialiste genevois. Il en va tout différemment en revanche des communistes suisses qui, fidèles aux instructions du Komintern, ne se lassent pas d'accabler Léon Nicole de leurs critiques. Citons, à titre d'exemple, la série d'articles de Jules Humbert-Droz parue entre août et octobre 1932 dans *Le Drapeau Rouge* et intitulée «L'unité ouvrière est-elle possible?»<sup>24</sup>. L'auteur y fustige les socialistes de gauche et accuse en particulier Léon Nicole de duplicité dans sa politique, d'où découlerait un sabotage des initiatives unitaires. Il n'empêche qu'en certaines occasions, le socialiste genevois leur est bien utile et ils ne se gênent pas d'avoir recours à ses services. Ainsi, en septembre 1931, Léon Nicole est engagé par Henri Barbusse dans la campagne de soutien international aux deux communistes arrêtés à Shanghai se faisant passer pour un couple de syndicalistes suisses. S'il s'agit en réalité de citoyens russes et, qui plus est, des responsables de la section des liaisons internationales du Komintern en Chine, les communistes parviennent à cacher ces faits<sup>25</sup>.

La même ambiguïté marque les rapports entre les deux partis lors de ce qu'il est convenu d'appeler les «événements du 9 novembre» à Genève, une fusillade qui se solde par treize morts et plus de soixante blessés. Cette manifestation contre l'Union nationale, un groupement d'extrême-droite, fasciste, dirigé par Georges (dit Géo) Oltramare, tourne au drame lorsque des recrues inexpérimentées reçoivent l'ordre de tirer sur la foule<sup>26</sup>. Dans une atmosphère politique et sociale déjà

<sup>24</sup> N° 34, du 20 août 1932, n° 36, du 3 septembre 1932, n° 40, du 1<sup>er</sup> octobre 1932, n° 41, du 8 octobre 1932 et n° 42, du 15 octobre 1932.

<sup>25</sup> Lettre de Léon Nicole du 8 septembre 1931 au Conseiller fédéral Giuseppe Motta (AF, E 2001 (C) 3, vol. 8). — Sur «l'affaire Rüegg», cf. Fritz N. PLATTEN, «'Ein Kampf um Leben und Tod.' Die Affäre Rüegg 1931», in: *Revue Suisse d'Histoire* 41, 1991, n° 1, pp. 52-62, ainsi que notre thèse, *op. cit.*

<sup>26</sup> Plusieurs ouvrages traitent de ces événements: SPIELMANN, *L'aventure socialiste*, *op. cit.*, pp. 192-219; TORRACINTA, MERMOD, *Genève 1930-1939*, *op. cit.* Sur l'Union nationale voir: Roger JOSEPH, *L'Union nationale 1932-1939. Un fascisme en Suisse romande*, Neuchâtel 1975. Le témoignage (partisan) d'un ancien membre de l'Union nationale se trouve dans le petit ouvrage de Max-Marc Thomas, *Le 9 novembre 1932 ou le «putsch» raté de Léon Nicole*, Genève 1982. Le parti socialiste suisse publia une brochure: *La nuit sanglante de Genève*, Berne 1932. Une enquête officielle sur la responsabilité de l'armée fut menée: *Emploi de la troupe lors des événements du 9 novembre 1932 à Genève. Exposé du Département militaire fédéral sur la base de l'enquête de la justice militaire*, Genève 1933.

tendue, ces événements provoquent un vif émoi. L'opinion publique est en effervescence. La gauche réagit violemment. Des assemblées de protestation ont lieu dans toute la Suisse; elles s'en prennent avec virulence à l'armée. A Lausanne, le 10 novembre, un rassemblement interdit tourne même à la bagarre lorsqu'interviennent les forces de l'ordre<sup>27</sup>. Quelles sont alors les relations entre communistes et socialistes? Vu la gravité du conflit et l'analyse similaire qu'en font les deux organisations — une confrontation entre classe ouvrière et bourgeoisie —, il semblerait logique qu'elles soient unies. Et effectivement, il apparaît qu'il existe sur le terrain comme une pente naturelle rassemblant côté à côté les deux partis. Le soir même des graves incidents, le socialiste Léon Nicole, l'anarchiste Lucien Tronchet et le communiste Francis Lebet s'adressent à la foule. Cette foule qui justement regroupe indistinctement des militants de ces trois orientations politiques — ainsi que de simples badauds d'ailleurs, sans doute les plus nombreux. Dans la nuit, un des dirigeants communistes<sup>28</sup> se rend au domicile de Léon Nicole, où se trouve également le leader anarchiste, afin de tenir conseil. On discute sur l'opportunité d'appeler à une grève générale, ce qu'apparemment Nicole approuve. Il aurait cependant indiqué que l'initiative revenait au comité du parti socialiste. La décision est par conséquent reportée au jeudi 10 novembre, pour que les syndicats et le parti socialiste puissent se prononcer. Or, le parti socialiste n'opte que pour une journée de deuil, tandis que l'Union des syndicats proclame — contre l'avis de son président Antoine Drocco — une grève de 24 heures seulement. Mais au grand dam des communistes, qui appellent à une grève de protestation, les syndicats demandent aux militants de ne pas descendre dans la rue<sup>29</sup>. La grève n'est d'ailleurs que partiellement suivie, les traminots n'y participant pas. Le deuil, en revanche, est général. Dès 9 heures du matin, les premières obsèques drainent des milliers de gens. L'après-midi, le communiste Henri Fürst est enterré par plus de 3000 personnes<sup>30</sup>. Jules

<sup>27</sup> *Le Drapeau Rouge*, les 14, 19 et 26 novembre 1932; SPIELMANN, *L'aventure socialiste*, op. cit., pp. 216-217 et 227-228; Archives de Jules Humbert-Droz, op. cit., V, document 715, note 4.

<sup>28</sup> Il ne s'agit très vraisemblablement pas de Francis Lebet qui fuit le canton dans un premier temps pour échapper à son arrestation.

<sup>29</sup> SPIELMANN, *L'aventure socialiste*, op. cit., pp. 246-247; *Le Drapeau Rouge*, le 14 novembre 1932.

<sup>30</sup> Selon «Magnus», l'émissaire de l'Internationale, il s'agit de 4000 personnes (cf. «Bericht über die Haltung und Tätigkeit der K.P. Schweiz nach den Genfer Ereignissen», 18.11.1932, in RCKIDNI, 499, 1, n° 36).

Humbert-Droz et Edouard Scherrer s'adressent à la foule au nom du défunt, ce «martyr du prolétariat genevois»<sup>31</sup>. Bien entendu, la presse communiste fustige l'attitude de «capitulation socialiste-réformiste» à laquelle la base socialiste et les «ouvriers sans-parti» se sont apparemment opposés, grâce aux mots d'ordre communistes. Elle conclut que «c'est le Parti communiste qui dirigea les mouvements de masse. C'est sur nos mots d'ordre dans la lutte, dans la rue, que s'est réalisé le front unique et manifesté l'unité d'action ouvrière, telle que nous l'avons toujours comprise, classe contre classe!»<sup>32</sup>

Ce que l'organe romand du parti communiste tait, en revanche, c'est qu'aux yeux de l'Internationale communiste, la section suisse a failli à ses tâches. Dès le lendemain du drame, l'organisme international dépêche un représentant du bureau pour l'Europe occidentale, le WEB, qui a son siège à Berlin. Dans la personne d'«Alex», un émissaire du secrétariat pour les pays d'Europe occidentale, situé à Moscou, se trouve d'ailleurs déjà en Suisse. Le parti communiste allemand envoie, pour sa part, deux représentants, «Friedrich» et «Rädel». Dans ses rapports, le délégué du WEB, «Magnus», de son vrai nom Richard Gyptner (1901-1972), se plaint que le parti n'avait pas appelé, dès jeudi, à «des grèves générales de masse», et cela dans l'ensemble de la Suisse, mais surtout à Genève. Il estime que les membres de cette section sont particulièrement blâmables. Le mot d'ordre de «grève de protestation pour samedi» publié dans un numéro spécial de l'hebdomadaire *Le Drapeau Rouge* est complètement insuffisant. Il tient le fait d'avoir attendu la décision du parti socialiste et des syndicats pour une grave erreur «opportuniste». Elle indiquerait que le parti ne s'est pas encore débarrassé du fonctionnement erroné introduit par Jules Humbert-Droz, écarté heureusement depuis septembre 1932 de la responsabilité nationale. Il conclut que le PCS ne s'est absolument pas montré à la hauteur de la tâche<sup>33</sup>.

Si les communistes genevois — estimant de manière réaliste leur force politique — avaient hésité à prendre seuls l'initiative et avaient préféré s'aligner sur une possible décision socialiste en faveur d'une grève, l'Internationale corrige dès ses premières interventions cette atti-

<sup>31</sup> *Le Drapeau Rouge*, 12 novembre 1932.

<sup>32</sup> *Le Drapeau Rouge*, 14 novembre 1932.

<sup>33</sup> Cf. les rapports de «Magnus» des 11 et 12 novembre 1932, du 18 novembre 1932, du 20 novembre 1932 et du 25 novembre 1932 (RCKIDNI, 499, 1, n° 36).

tude. Le 15 novembre déjà, la commission politique du secrétariat politique du comité exécutif instruit la section suisse dans un télégramme formulé par le Russe G. Smoljanskij — un fervent avocat de la tactique dite de la «troisième période» — qu'un de ses principaux devoirs est de «démasquer Léon Nicole et la social-démocratie»<sup>34</sup>. Directive qui s'adresse en premier lieu à Jules Humbert-Droz, envoyé spécial du secrétariat du PCS à Genève avec le secrétaire des Jeunesses communistes suisses, Xaver Widmer. Le Neuchâtelois, de même que le Bâlois Emil Arnold et le Valaisan Marino Bodenmann, tous les trois désignés par l'émissaire du Komintern comme responsables des manquements du PCS, doivent d'ailleurs faire une autocritique publique dans la presse du parti, selon le procédé stalinien usuel de l'Internationale, dont le caractère humiliant garantit en général la soumission future<sup>35</sup>.

La leçon est comprise. Au Conseil national, Robert Müller, un des deux représentants du PCS, proteste contre la levée de l'immunité parlementaire de Léon Nicole, mais non sans critiquer les socialistes. Le même numéro du *Basler Vorwärts*, qui parle de cette intervention aux Chambres, attaque violemment la «couardise des bonzes socialistes de gauche»<sup>36</sup>. Les communistes adoptent une politique similaire à propos de l'incarcération du leader socialiste. Ils exigent sa libération, mais, ajoutent-ils, «nous disons clairement aux ouvriers, que même arrêté Nicole reste Nicole, c'est-à-dire un danger pour le mouvement révolutionnaire. Et même un danger plus grand puisque sa position 'de gauche' empêche la formation d'un parti communiste fort à Genève, le seul parti qui lutte pour la révolution prolétarienne»<sup>37</sup>. Les instructions de l'Internationale par rapport aux socialistes de gauche sont également suivies à la lettre par les communistes genevois cités devant les Assises fédérales. Au cours du procès du 15 mai au 3 juin 1933, où sont jugés dix-huit socialistes, communistes et anarchistes ayant pris part à la

<sup>34</sup> Extraits des procès-verbaux du comité exécutif de l'IC (RCKIDNI, sans cote). — On trouvera une notice biographique de Smoljanskij in Branko Lazitch, Milorad M. Drachkovitch, *Biographical Dictionary of the Comintern*, Stanford, Cal. 1986, pp. 435-436.

<sup>35</sup> Cf. *Basler Vorwärts*, du 24 décembre 1932 et du 2 janvier 1933, *Kämpfer*, du 23 décembre, du 27 décembre 1932 et du 7 janvier 1933, *Le Drapeau Rouge*, du 14 janvier 1933. — Cf. également notre travail, *Un parti sous influence*, op. cit.

<sup>36</sup> *Basler Vorwärts*, du 9 décembre 1932. Cf. également *Le Drapeau Rouge*, du 24 décembre 1932.

<sup>37</sup> *Kämpfer*, du 1<sup>er</sup> décembre 1932. (C'est nous qui traduisons.)

manifestation du 9 novembre, les accusés communistes ne se distancent pas seulement de Léon Nicole, mais portent même des accusations contre lui<sup>38</sup>. Et, au détriment de l'ensemble des accusés, l'un d'entre eux présente aux juges une tonitruante déclaration révolutionnaire contre la «justice de classe». Elle n'est guère destinée à rendre les magistrats plus cléments dans leur verdict<sup>39</sup>.

Les contradictions de la ligne poursuivie par le Komintern ne manquent pas de s'exprimer dans les réactions internationales aux événements du 9 novembre. En effet, les partis communistes des pays voisins font spontanément l'analyse qui s'avérera correcte: Léon Nicole, tendanciellement en rupture avec son parti, représente la brèche qui permettra de briser les rangs socialistes. Ainsi, en correspondance avec les véritables rapports de force à Genève, le quotidien communiste français *L'Humanité* ne tarit pas d'éloges pour la combativité du leader socialiste. En revanche, le rôle secondaire joué par le PCG ne lui inspire que quelques lignes. Des sections communistes du Wurtemberg vont jusqu'à envoyer des messages de solidarité à Léon Nicole; textes que *Le Travail* s'empresse évidemment de publier. Et *Welt am Abend*, un des journaux appartenant à l'empire de presse du bouillant Willi Münzenberg, loue la grève de la faim de Nicole, alors que celle-ci est en réalité le fait des communistes arrêtés<sup>40</sup>. Il va de soi que ces initiatives contrecarrent de manière fâcheuse les efforts des émissaires du Komintern pour imposer aux communistes suisses une attitude sans concession envers les «nicolistes». «Magnus» proteste énergiquement auprès de ses supérieurs contre ce qu'il taxe de «scandale»<sup>41</sup>. Mais, comme il ressort de son rapport final sur les événements du 9 novembre, le Parti communiste suisse finit par corriger la plupart de ses «erreurs» initiales, même s'il ne s'est «pas montré à la hauteur de la tâche»<sup>42</sup>. La sous-estimation de ce que représentaient ces événements pour «l'exacer-

<sup>38</sup> SPIELMANN, *L'aventure socialiste*, op. cit., pp. 227 et 332; André Muret, dans une interview réalisée par Pierre Jeanneret, 17.10.1980. (Enregistrement sur cassette, déposée au Fonds de l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne).

<sup>39</sup> *Le Drapeau Rouge*, 10 juin 1933.

<sup>40</sup> Cf. *Le Drapeau Rouge*, du 17 décembre 1932.

<sup>41</sup> Rapport de «Magnus» au bureau pour l'Europe occidentale (WEB), le 20 novembre 1932 (RCKIDNI, 499, 1, n° 36).

<sup>42</sup> «Magnus», «Bericht über die Haltung und Tätigkeit der K.P. Schweiz nach den Genfer Ereignissen», le 18 novembre 1932 (RCKIDNI, 499, 1, n° 36).

bation des luttes de classe en cours» a finalement pu être dépassée, constate l'Allemand. Mais les premières réactions du parti étaient restées trop faibles. Dans aucune ville — sauf à Lausanne — on ne fit grève, alors que dès le 10 novembre à midi il eût fallu propager partout le mot d'ordre de «grève politique de masse». Le représentant de l'Internationale impute ce manque d'esprit offensif au «queuisme» des communistes suisses — un terme du langage du Komintern qui signifie une «politique suiviste». Selon Gyptner, les «camarades» genevois avaient eu raison de répondre à l'appel de Nicole en faveur d'une contre-manifestation à celle de l'Union nationale, puisqu'ils l'avaient fait dans le but «de prendre la direction du rassemblement». Mais sous l'influence délétère de Jules Humbert-Droz, le parti ne s'était pas encore détaché «d'une politique de bloc avec les socialistes de 'gauche', ce qui le plaçait à la traîne de la social-démocratie». Attentisme, qui toujours selon le *missi dominici*, avait laissé germer l'espoir que «les réformistes appelleraient à l'action [...] et qui avait empêché le PCS de dénoncer suffisamment tôt et avec toute la force nécessaire la trahison des organes dirigeants du parti socialiste»<sup>43</sup>.

### **1933 à 1936: Contre «le gouvernement Nicole»**

Même envers un gouvernement socialiste présidé par Léon Nicole, les communistes n'atténuent pas leur hostilité de principe. La confrontation avec la majorité socialiste venue au pouvoir à Genève en automne 1933 constitue également le trait dominant des rapports entre les deux partis durant les trois années d'existence de «Genève-la-Rouge». Les communistes ne s'opposent, en effet, pas uniquement aux mesures d'austérité auxquelles le gouvernement Nicole est acculé en ces temps de crise et d'endettement de l'Etat<sup>44</sup>, il s'avère que leur ligne de fond reste celle de l'Internationale, accusant généreusement les socialistes d'être des «socialfascistes». Entre les deux tours, après les élections au Grand Conseil, où les socialistes n'acquièrent que 45 mandats sur 100,

---

<sup>43</sup> *Ibid.*

<sup>44</sup> Cf. par exemple l'article de Jules HUMBERT-DROZ, «Wie Nicole die Politik der Bankiers durchführt», in *Kämpfer*, 29 décembre 1934.

mais avant le scrutin qui leur accordera une majorité de 4 sièges sur 7 à l'exécutif, le PCG prend déjà clairement position. «Beaucoup d'ouvriers nous demandent si notre parti soutiendra le Parti 'socialiste' aux prochaines élections pour qu'il obtienne la majorité au Conseil d'Etat. Nous leur répondons que nous maintenons entièrement tout ce que nous disions à l'occasion des élections au Grand Conseil. Ce que les chefs 'socialistes' sont en train de faire n'est qu'une coalition avec la bourgeoisie pourrie de Genève, et toute la propagande faite de la part des dirigeants du Parti 'socialiste' genevois n'est qu'une grande tromperie des masses travailleuses»<sup>45</sup>.

Et à peine deux semaines après l'élection du gouvernement, l'organe communiste s'en distancie par ces mots, dus sans doute à la plume de l'avocat Jean Vincent: «Nous ne soutenons pas un gouvernement qui s'affirme l'ami de la Société des Nations, des faux socialistes voteurs de crédits militaires et d'impôts nouveaux. *Nous poursuivrons notre lutte*»<sup>46</sup>. Si, dès le début de 1934, cette position s'assouplit légèrement, les communistes ne se départissent cependant pas de leurs principes: ils soutiendront le gouvernement «chaque fois qu'il agira [...] conformément à ses promesses révolutionnaires.» Sinon, ils ne le soutiendront pas<sup>47</sup>.

Or, c'est là justement que le bât blesse. Pris à la gorge par le déficit budgétaire et le refus des banques de venir en aide aux finances publiques, le Conseil d'Etat à majorité socialiste doit prendre des mesures d'économie<sup>48</sup>. Il introduit une réduction des traitements des fonctionnaires, projet qu'il avait combattu lorsqu'il était encore dans l'opposition. Les communistes crient à la «trahison»<sup>49</sup>. Ils ne cesseront de reprocher à la majorité gouvernementale cette «politique antisociale». A ce premier grief vient s'ajouter un second: la façon de maintenir l'ordre public par la police sous les ordres de Léon Nicole. Pour les communistes, il est du devoir d'un gouvernement socialiste de juguler la

<sup>45</sup> *Le Drapeau Rouge*, le 18 novembre 1933.

<sup>46</sup> *Le Drapeau Rouge*, le 16 décembre 1933. (C'est l'auteur qui souligne.)

<sup>47</sup> *Le Drapeau Rouge*, le 6 janvier 1934.

<sup>48</sup> *Le Drapeau Rouge*, 17 février 1934.

<sup>49</sup> Lors de la campagne qui précédait les élections, le PCG avait d'ores et déjà établi une liste des activités du parti socialiste qu'il avait qualifiée d'«annuaire de la trahison» (*Le Drapeau Rouge*, le 14 octobre 1933).

propagande de l'extrême-droite, ou ce qu'ils considèrent comme telle. Ils refusent par conséquent que les socialistes accordent la liberté d'expression et le droit de réunion aux forces de droite, aux «fascistes sociaux-chrétiens» par exemple, selon la formule du *Drapeau Rouge*<sup>50</sup>. Comme il leur semble intenable que soit tolérée l'exposition antisoviétique mise sur pied par l'Entente internationale contre la III<sup>e</sup> Internationale de Théodore Aubert<sup>51</sup>. Ou que la police intervienne pour protéger le consulat allemand contre des manifestants communistes. Car le jugement sur le gouvernement socialiste ne s'oriente pas d'après les possibilités réelles offertes à celui-ci, ni ne tient compte de ses marges de manœuvres. Il s'axe au contraire sur des exigences abstraites, impossibles à remplir face aux contraintes pratiques. Ils exigent en effet «que le gouvernement socialiste commence dès aujourd'hui même la préparation de la révolution»<sup>52</sup>.

Il n'empêche que les attaques dont le gouvernement socialiste est l'objet, «la guerre à outrance que lui fait l'opposition», selon la formule de deux historiens, oblige parfois le parti communiste à faire preuve d'une certaine solidarité, s'il ne veut pas apporter de l'eau au moulin des détracteurs de la majorité et ainsi se retrouver aux côtés des forces bourgeoisées<sup>53</sup>. Ainsi, en décembre 1934, lorsque le Parti démocratique et l'Union nationale présentent une initiative pour de nouvelles élections, les communistes appellent les travailleurs genevois à s'y opposer. «Quelles que soient les fautes et les reniements [du gouvernement socialiste, B.S.] et ses responsabilités dans l'offensive réactionnaire», il leur paraît tout de même préférable à un «gouvernement fasciste» tel que le préparent selon eux les partis bourgeois<sup>54</sup>. Si l'on sait qu'au plus tard dès 1934 le quotidien *Le Travail* est ouvert aux communistes et que Nicole, responsable du Département de justice et de police, refuse systématiquement d'informer, comme le font les autres cantons, les services du Ministère public fédéral sur les activités militantes à Genève,<sup>55</sup> cette prise de position communiste n'étonnera nulle-

<sup>50</sup> *Le Drapeau Rouge*, le 17 février 1934.

<sup>51</sup> L'avocat genevois avait créé cette association anticomuniste, plus connue en tant que Ligue Aubert, en 1924 (AF, E 4320 (B) 1974/47, vol. 76 et E 2001 (E) 1, vol. 1).

<sup>52</sup> *Le Drapeau Rouge*, le 6 janvier 1934.

<sup>53</sup> Jean-Claude FAVEZ, Claude RAFFESTIN, «De la Genève radicale à la cité internationale», in: *Histoire de Genève*, publiée sous la direction de Paul Guichonnet, Toulouse/Lausanne, 1974, p. 351.

<sup>54</sup> *La Lutte*, 15 décembre 1934.

<sup>55</sup> Cf. AF, J. I. 217, vol. 55 et E 4320 (B) 1, vol. 17.

ment par son choix; elle pourrait en revanche étonner par sa rareté. Vu la pression exercée par l'Internationale, l'attitude du PCG s'explique néanmoins facilement. Aux yeux du secrétariat national et du Komintern, la position de la section genevoise paraît même trop favorable envers les socialistes et ils sont remis à l'ordre plusieurs fois. Mentionnons à titre d'exemple les résolutions et discussions du 8<sup>e</sup> plénum du comité central du PCS en février 1934, centré sur la «lutte contre la social-démocratie» et contre les «tendances conciliatrices avec Nicole du PCG»<sup>56</sup>.

Mais ces rares élans unitaires sont également freinés d'un autre côté. Ainsi, les préparatifs pour un Premier Mai unitaire socialo-communiste en 1933 provoquent l'ire du Parti socialiste suisse, qui était résolu d'interdire toute action commune entre les deux partis à quelque niveau que ce soit, selon une décision du congrès de Bienne, les 8 et 9 avril de la même année. Nicole doit reculer<sup>57</sup>.

La transition vers la nouvelle tactique de collaboration avec d'autres forces politiques, que le 7<sup>e</sup> congrès mondial de l'Internationale communiste rendra officielle, ne se fait qu'après moult hésitations. Jules Humbert-Droz en fournit un exemple dans ses Mémoires. Il y relate cet incident où, au printemps 1935, dans un de ses «cours marxistes» il présente le tournant politique tel qu'il venait de le lire dans la revue *L'Internationale communiste*<sup>58</sup>. Aussitôt Jean Vincent, au nom du comité cantonal genevois, le convoque afin qu'il s'explique sur cette hérésie<sup>59</sup>. Texte à l'appui, Humbert-Droz peut cependant démontrer qu'un revirement s'est opéré et que la ligne est dorénavant bien celle qu'il avait exposée.

## 1936/1937 à 1939: La fusion organisationnelle et l'identité de vues

Au cours de l'année 1935, les signes avant-coureurs de la future unité se multiplient, mais le déclic ne se produit qu'avec le 7<sup>e</sup> congrès mondial de l'Internationale communiste. A sa suite, Léon Nicole se montre favorable au front unique. En septembre 1935, le parti commu-

<sup>56</sup> Cf. *Kämpfer*, du 7 février 1934.

<sup>57</sup> Le 15 juin 1933, il signera une déclaration de «soumission» (Pierre JEANNERET, *Léon Nicole et la scission de 1939. Contribution à l'histoire du Parti socialiste suisse* (manuscrit non publié), Lausanne, 1986-1987, pp. 121-123).

<sup>58</sup> *Mémoires*, op. cit., III, p. 112. *L'Internationale communiste* n° 5, du 5 mars 1935.

<sup>59</sup> La lettre est publiée in *Archives de Jules Humbert-Droz*, op. cit., V, document 722.

niste déclare son soutien au gouvernement socialiste et les organisations de jeunesse des deux partis (qui avaient déjà collaboré au niveau national en 1934 lors du référendum contre la nouvelle organisation militaire) signent localement un pacte d'amitié. Une série d'actions communes, notamment dans le cadre de la guerre d'Abyssinie, et l'apparentement pour les élections nationales d'octobre 1935 contribuent, pour leur part, à rapprocher, puis à réconcilier les «frères ennemis»<sup>60</sup>. Le 20 mai 1936, un pacte est signé entre les sections socialistes et communistes de Carouge<sup>61</sup>. L'engagement en faveur des Républicains espagnols est un autre facteur de rapprochement<sup>62</sup>. Enfin, la présentation d'une liste commune aux élections cantonales des 7 et 8 novembre 1936 constitue l'aboutissement provisoire de ce mouvement. Elle permet au PCG d'obtenir ses deux premiers mandats de députés; jusqu'alors un quorum de 7% l'avait exclu du Grand Conseil. L'avocat Jean Vincent et Albert Pons, graveur de son état, y siégeront. Mais le pas déterminant — l'entrée collective des communistes dans le Parti socialiste genevois — est provoqué par les mesures répressives qui s'expriment plus particulièrement dans les cantons romands et qui aboutissent, à Genève, à l'interdiction des organisations communistes, le 13 juin 1937, lorsque les citoyens acceptent par 18 337 oui contre 12 092 non la loi du 7 avril<sup>63</sup>.

<sup>60</sup> Cf. entre autres *La Lutte*, 17 août 1935 et 30 mai 1936. — Il obtint ainsi 2,06% des voix, ce qui représentait une augmentation de 256 à 655 voix (*Annuaire statistique suisse*, 1936, pp. 398-399; article de Humbert-Droz dans *La Lutte*, le 2 novembre 1935, publié in Humbert-Droz, *Mémoires*, *op. cit.*, III, p. 142; Sch. A., «Die Nationalratswahlen im Lichte der Zahlen», in: *Rote Revüe* n° 5, janvier 1936, pp. 166-171, ici p. 167; *Rundschau*, 31 octobre 1935).

<sup>61</sup> Cf. Neria MONETTI, *Le sort du front unique à Genève pendant les années 30*, mémoire de licence inédit, Fribourg, 1976, pp. 226-27 et 322-323.

<sup>62</sup> Cf. à ce propos notre recherche, *Un parti sous influence*, *op. cit.*

<sup>63</sup> Cf. PERROUD, *La vie parlementaire*, *op. cit.*, pp. 36-68, 181-184. — A propos de la réaction des communistes, cf. *La Lutte*, 19 juin 1937. — Le PCG contesta la validité du scrutin. Mais son recours signé par Jean Vincent en tant que secrétaire du parti et par Etienne Lentillon en tant que secrétaire-adjoint (*Le Travail*, 3 juillet 1937) fut rejeté par le Conseil d'Etat qui promulgua la loi le 29 juin, la rendant exécutoire dès le lendemain. Le PCG fit recours au Tribunal fédéral, la loi n'ayant pas encore été approuvée par les Chambres fédérales. Le recours fut rejeté et le 31 mars 1938, la garantie fédérale accordée aux lois constitutionnelles du canton de Genève (*Recueil officiel des lois et ordonnances de la Confédération suisse*, 1938, pp. 138-139). Les deux députés communistes purent cependant continuer à siéger au Grand Conseil, leur demande d'adhésion au groupement socialiste ayant été acceptée. Contre l'approbation de la Constitution genevoise prévoyant l'interdiction du PC, les communistes argumentèrent que ces dispositions allaient à l'encontre de la liberté d'association prévue dans l'article 56 de la Constitution fédérale.

Si cette adhésion est connue, l'on sait moins, en revanche, qu'elle est précédée de séances communes entre les sections socialistes et les cellules communistes pour lesquelles l'Internationale a donné son accord<sup>64</sup>. Les positions communistes, surtout, gagnent du terrain. A tel point qu'en septembre 1936 déjà, le Genevois Etienne Lentillon peut déclarer au bureau politique du PCS que certains articles de *Travail* sont discutés avec les communistes et qu'il leur est possible d'en modifier le contenu<sup>65</sup>. Et, en 1938, les communistes sont même «officiellement chargés du travail de formation politique au sein du PSG»<sup>66</sup>. Lorsque Nicole propose à Jean Vincent que le PC adhère en bloc au parti socialiste en cas d'interdiction, il lui garantit toute liberté pour rassembler ses membres à l'intérieur du PS, autrement dit à fonctionner en tant que fraction communiste. Il s'agit précisément de la clause que le Komintern met à son consentement pour cette adhésion. En effet, le comité exécutif de l'IC autorise cette dernière à la seule condition que les structures illégales du PCG soient maintenues et même consolidées. Le travail à l'intérieur du parti socialiste doit être renforcé<sup>67</sup>. Ainsi, Jean Vincent continue à siéger au comité central du PCS et est même nommé au bureau politique en février 1937, tandis qu'Henri Trüb, autre Genevois, est coopté à cette instance en février ou mars 1938<sup>68</sup>. Face au Parti socialiste suisse, en revanche, Nicole lui-même nie toute intelligence des communistes entrés au PS avec leur ancien parti ou l'Internationale. Le 7 juillet 1937, il communique au comité directeur du Parti socialiste suisse que les communistes ont pris l'engagement de «ne laisser subsister entre eux aucune liaison organique d'aucune sorte»<sup>69</sup>. Affirmation qui ne tait pas seulement les promesses de Nicole en tant que président du PSG, mais qui est aussi parfaitement contraire aux agissements des communistes genevois.

<sup>64</sup> Jules Humbert-Droz en discute avec le secrétariat du comité exécutif de l'Internationale (CE de l'IC) à Moscou, le 2 janvier 1937 (RCKIDNI, 495, 12, n° 74).

<sup>65</sup> Procès-verbal de la séance du 27 septembre 1936, in: RCKIDNI, 495, 12, n° 73.

<sup>66</sup> Vladimirov, «Bericht über die Parteierziehungsarbeit der KP der Schweiz», le 26 août 1938 (RCKIDNI, 495, 74, n° 562).

<sup>67</sup> Directives écrites du CE de l'IC au PCS, du 22 octobre 1937, in: *ibid.* — Le 27 octobre 1937, le secrétariat du CE de l'IC approuve une résolution formulée par le bureau politique du PCS sur la base de cette lettre (RCKIDNI, 495, 12, n° 72).

<sup>68</sup> Procès-verbal du comité central du PCS, des 27 et 28 février 1937, in: AF, E 4320 (B) 1974/47, vol. 81. — Cf. le document 740 in: *Archives de Jules Humbert-Droz, op. cit.*, V.

<sup>69</sup> Lettre du 7 juillet 1937, citée in: JEANNERET, *Un itinéraire politique, op. cit.*, p. 325.

Quoique des tensions semblent avoir existé entre Nicole et les dirigeants communistes locaux — Jean Vincent notamment —<sup>70</sup>, le leader socialiste se rapproche néanmoins de plus en plus des positions communistes et soviétiques. Une bonne partie de cette évolution est sans doute due à l'influence de Karl Hofmaier. Membre du secrétariat national et responsable des cantons de Vaud et de Genève depuis l'hiver 1937, lorsqu'il avait dirigé, par intérim le PCS, Karl Hofmaier rencontre régulièrement Léon Nicole une à deux fois par mois<sup>71</sup>.

Il organise également le voyage de Léon Nicole en Union soviétique au printemps 1939 et il l'accompagne. Le but du voyage — «affirmer» les positions pro-communistes de Nicole, comme Hofmaier écrit à Dimitrov —, est parfaitement atteint. Le leader socialiste est impressionné par les villages de Potemkine qu'on lui a montrés, mais surtout par le fait d'avoir été reçu comme un chef d'Etat par Dimitrov et Manuil'skij, mais aussi par Kolarov, ancien étudiant à Genève et alors directeur de l'Institut agraire international à Moscou, de même que par d'autres hauts dignitaires du régime<sup>72</sup>. A son retour, Nicole sert avec enthousiasme les intérêts des communistes. Son petit livre «Mon voyage en URSS» figure parmi les comptes rendus de voyage les plus thuriféraires du genre, pourtant riche en panégyriques sur l'Union soviétique<sup>73</sup>. Il fait ensuite une tournée de conférences dans de nombreuses localités romandes et alémaniques, tournée agencée par la direction du parti communiste<sup>74</sup>.

<sup>70</sup> Mémorandum «confidentiel», rapporté par Karl Hofmaier, le 28 février 1939, et discuté au secrétariat du comité exécutif de l'Internationale communiste le 13 mars 1939 (RCKIDNI, 495, 18, n° 1273).

<sup>71</sup> Lettre de Karl Hofmaier à Jules Humbert-Droz, du 2 mars 1938, publiée in *Archives de Jules Humbert-Droz, op. cit.*, V. — Sa fonction de responsable des contacts avec Léon Nicole est confirmée par le 7<sup>e</sup> congrès du PCS en 1939.

<sup>72</sup> Cf. la lettre de Karl Hofmaier à Dimitrov sur le succès du voyage de Nicole, du 7 avril 1939 (RCChIDNI, 495, 74, n° 563). Hofmaier écrit: «Der Aufenthalt in der UdSSR und die Gespräche mit Ihnen haben offenbar auf Gen. Nicole einen starken Eindruck gemacht. In der Verfolgung der politischen Linie ist er jedenfalls fester geworden.»

<sup>73</sup> Il paraît en mai 1939 aux Editions du Faubourg, Genève. — A propos de l'utilisation propagandiste des voyages en URSS, cf. Fred KUPFERMAN, *Au pays des Soviets. Le voyage français en Union soviétique 1917-1939*, Paris 1979, et plus particulièrement pour la Suisse: Christiane UHLIG, *Utopie oder Alpträum? Schweizer Reiseberichte über die Sowjetunion 1917-1941*, Zürich 1992.

<sup>74</sup> Nicole parle par exemple le 15 mai à Zurich et le 16 à Bâle en commun avec Karl Hofmaier, Otto Brunner et Jules Humbert-Droz (*Freiheit*, 11 et 12 mai 1939).

Si l'identité de vues de Nicole et du Komintern s'exprime très nettement dans *Le Travail* tout au long de l'année 1939 déjà<sup>75</sup>, elle apparaît le plus clairement encore au moment de la signature du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939. Sous la plume de Nicole, *Le Travail* est le seul journal socialiste qui suit fidèlement tous les tournants de la politique extérieure soviétique: depuis la glorification de l'URSS en tant que «championne de la paix» jusqu'à l'invasion de la Finlande en décembre 1939, en passant par l'occupation de la Pologne le 17 septembre, il applaudit à toutes les manœuvres et toutes les offensives de l'Union soviétique<sup>76</sup>. Ces positions vaudront au dirigeant genevois l'exclusion du Parti socialiste suisse<sup>77</sup>. Mais, ironie de l'histoire, Léon Nicole, le «socialfasciste» des années 1932 à 1934/1935, s'avère plus orthodoxe que les communistes chevronnés. Alors que les instances de l'Internationale rappellent à l'ordre le Parti communiste suisse pour ses positions insuffisamment hostiles à la France et à la Grande-Bretagne au cours du mois de septembre, elle ne tarit pas d'éloges sur le leader genevois<sup>78</sup>. Il semble que celui qui qualifie le national-socialisme de «socialisme viril»<sup>79</sup>, ait mieux compris que la plupart des membres de longue date du Komintern la signification de la neutralité bienveillante pratiquée par l'Union soviétique envers l'Allemagne en cette fin de l'année 1939 et ces premiers mois de guerre.

<sup>75</sup> Un document établi par le Parti socialiste suisse démontre les positions infailliblement pro-soviétiques du *Travail* (sans date [septembre 1939], in Schweizerisches Sozialarchiv (ci-dessous: SSA), Ar. 1. 220. 36).

<sup>76</sup> Cf. entre autres *Le Travail*, 23, 24, 25 et 28 août 1939, le 19 septembre 1939 et le 2 décembre 1939. Cf. également le *Bulletin d'information* de la Cité Rive gauche, section du PSG, du 24 août 1939 (SSA, Ar. 1.220.36).

<sup>77</sup> Elle intervient le 16 septembre 1939 après que le comité directeur ait présenté une demande d'exclusion de Nicole le 29 août déjà. Le 9 septembre, les membres du comité central reçoivent une documentation fournie sur les prises de position du leader socialiste depuis le début de l'année 1939 (SSA, Ar. 1.220.36). Comme la majorité des membres du PSG se solidarisent avec Nicole, ils sont également exclus. Dans le canton de Vaud, la scission se fit le premier octobre par la tenue de deux congrès socialistes parallèles. Environ trois quarts des effectifs semblent s'être joints aux «nicolistes». Dans le canton de Neuchâtel, la scission ne toucha que les Jeunesses socialistes. Elles furent exclues du PSS le 18 novembre, mais n'eurent pas de liens organisationnels avec la future Fédération socialiste suisse. Celle-ci sera fondée le 3 décembre à Renens. Nicole y est élu à la présidence.

<sup>78</sup> «Übersicht über die *Freiheit* (Organ der KP-Schweiz) für September 1939», sans date, RCKIDNI, 495, 13, no 39 et «Informationsbericht über die Kommunistische Partei der Schweiz», 23 octobre 1939, in: RCKIDNI, 495, 13, no 38. — Pour plus de détails cf. notre thèse, *op. cit.*

<sup>79</sup> Cf. *Le Droit du Peuple*, du 10 octobre 1939. — JEANNERET, *Léon Nicole et la scission de 1939*, *op. cit.*, p. 231. Selon Marc Gilliard, les communistes auraient «faits des gorges chaudes» des déclarations «naïves» du tribun genevois (entretien du 19 avril 1990).

